

La Rochelle : des associations environnementales alertent sur « la puissance explosive du port de la Pallice »

Par Frédéric Zabalza

Ce n'était pas le but de la manœuvre, mais la manifestation des militants anti-bassines à La Rochelle, samedi 20 juillet, a confirmé les craintes des associations environnementales engagées sur le sujet des activités industrielles du port de commerce de la Pallice.

L'intrusion de trois manifestants...

Ce n'était pas le but de la manœuvre, mais la manifestation des militants anti-bassines à La Rochelle, samedi 20 juillet, a confirmé les craintes des associations environnementales engagées sur le sujet des activités industrielles du port de commerce de la Pallice.

L'intrusion de trois manifestants dans l'enceinte portuaire, malgré les annonces faites depuis plusieurs jours et la présence importante de forces de l'ordre, a révélé selon elles de « graves problèmes de sécurité ». D'autant que ces faits font écho à l'intrusion, le 2 septembre 2023, de neuf militants du mouvement Extinction Rébellion, qui avaient déployé de grandes banderoles sur les silos du groupe céréalier Socomac-Soufflet.

« Nous exerçons notre droit d'alerte », clament les représentants des associations Respire, Nature environnement 17, Ré Nature environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et Mat-Ré. Ils s'inquiètent en effet de « la fréquence » et de « l'intensité » des « événements majeurs » survenus ces derniers mois. Tel que l'incendie de quatre silos à grains de Sica Atlantique le 10 août dernier ou la chute mortelle d'un ouvrier de 20 ans au même endroit le 16 octobre.

« Le quatrième accident mortel en moins de dix ans, sans compter les blessés graves, souligne Dominique Chevillon, vice-président de la LPO. On a un ensemble de faits qui s'accélère et atteste que la maîtrise des risques, la sécurisation des endroits de grande dangerosité n'y sont pas. »

« L'incendie à Sica Atlantique est significatif des inquiétudes du quartier, témoigne Raymond Bozier, de Respire. On a vu les habitants dans le plus grand désarroi. La question de l'information des populations est posée, surtout quand on a autant de sites Seveso dans un espace réduit. »

Les représentants des associations : Respire, Nature environnement 17, Ré Nature environnement, la Ligue pour la protection des oiseaux et Mat-Ré. Romuald Augé Risques « chroniques »

Les associations pointent encore et toujours la concentration des activités à haut risque (cinq sites Seveso) sur « 233 hectares de surface terrestre », avec « un port imbriqué dans la ville et une voie ferrée qui traverse la ville avec un transport de marchandises (engrais, céréales, produits pétroliers et forestiers) qui présente également un risque important ».

Les risques ne sont pas seulement accidentels, mais aussi « chroniques », prévient René Barthe, de Nature environnement 17. « Il y a la pollution des eaux, développe-t-il, qu'elles soient marines, portuaires ou les eaux de ruissellement qui s'écoulent des différents sites. Et la pollution de l'air, à commencer par l'empreinte carbone. Nous avons de sérieux doutes sur le but à atteindre du projet de Territoire zéro carbone [de la Communauté d'agglomération de La Rochelle] en 2040. 259 000 tonnes de CO2 ont été rejetées par le port en 2019. Il y aura une augmentation à l'horizon 2027 avec les travaux portuaires à venir. »

Pour René Barthe, les filières présentes sur le port (céréales, hydrocarbures, bois exotiques, etc.) « ne sont pas à forte valeur ajoutée et ne vont pas dans le sens de la transition écologique ». Elles sont, en outre, très gourmandes d'une eau qu'elles contribuent à polluer, accusent les associations. Sont visés explicitement le producteur de poudres alimentaires et d'ingrédients granulés Innov'ia, plusieurs fois condamné par la justice pour avoir rejeté dans le réseau d'assainissement de l'eau fortement chargée en hydrogène sulfuré (H2S), et le groupe pétrolier Picoty, dont l'essence a fui dans la nappe souterraine en 2017.

« Beyrouth à côté, c'est une bombinette ! »

Raymond Bozier reconnaît qu'il y a du « mieux », avec la mise en place de visites inopinées des sites, depuis le grave incendie industriel de l'usine de Lubrizol, à Rouen, en 2019. Mais le président de Respire ne comprend pas pourquoi le dispositif FR-Alerte, qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones des habitants concernés par un incident majeur, n'est pas encore appliqué à La Rochelle. Par ailleurs, plutôt que trois plans de prévention des risques technologiques (PPRT), il émet le vœu d'un seul « PPRT global », pour « mieux étudier l'effet Domino », ce scénario catastrophe où un accident dans un site en déclencherait d'autres dans les sites voisins.

« La puissance explosive du port de la Pallice » est largement sous-estimée d'après Michel Lardeux, de Mat-Ré. « Beyrouth [la double explosion survenue le 4 août 2020 dans le port de Beyrouth] à côté, c'est une bombinette ! » Une préoccupation de plus pour les associations : la présence de l'usine Envirocacat, premier producteur européen de méthylate de sodium. « Un produit hautement instable transporté par camion. Imaginez sur la rocade... Qu'on me dise que l'effet Domino n'existe pas », lance René Barthe.

Les associations entendent profiter de la mise en place d'une nouvelle gouvernance, avec l'arrivée de Sandrine Gourlet, présidente du directoire du Grand Port maritime, pour relancer le sujet de la sécurité.

Les élections législatives anticipées perturbent-elles votre départ en vacances cet été ? Débattez LES DERNIÈRES VIDÉOS

[Cet article est paru dans Sud Ouest \(site web\)](#)